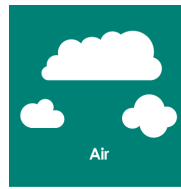




Désinfection

WYRITOL



Aérosol bactéricide

- Purifie, désinfecte et désodorise l'atmosphère, les surfaces et les objets
- Bactéricide

• BACTÉRICIDE



Désinfection

CARACTERISTIQUES

• Traitement d'atmosphère

Permet un excellent assainissement des locaux à forte fréquentation en quelques instants.

Il maintient l'état de propreté bactériologique des lieux recevant du public.

Il absorbe et neutralise les mauvaises odeurs.

Pulvérisation sèche, sans retombées.

Il est particulièrement recommandé pour les hôpitaux, cliniques, cabinets médicaux, maternités, crèches, chambres de malades, salles d'attente, écoles, ...

➤ Traitement prophylactique du matériel de service

Permet la désinfection des chariots, bottes, poignées de portes, appareils téléphoniques, ...

L'aérosol désinfectant désodorisant

WYRITOL :

Assure une protection prophylactique

Activité bactéricide : Normes EN 1276.

CONDITIONNEMENT

PRODUIT	GENCOD	UNITES PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	NOMBRE DE COUCHES	CARTONS PAR PALETTES
Aérosol bactéricide 750ml	3535032181078	12	15	3	45

MODE D'EMPLOI

• **La contamination de l'air** étant un phénomène permanent, l'assainissement doit être renouvelé fréquemment. Pulvériser, d'un geste circulaire, pendant

5 à 10 secondes, une à trois fois par jour.

• **Pour le traitement des surfaces et des objets**, utiliser sur une surface propre. pulvériser pendant 1 seconde par m² en plaçant l'aérosol à 20/30 cm de la surface à désinfecter.

Ne pas utiliser sur des surfaces sensibles à l'alcool.



CONSEILS DE PRUDENCE



F – Extrêmement inflammable

• Conserver hors de la portée des enfants. Eviter le contact avec les yeux. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source d'ignition, d'étincelles, de chaleur ou appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Ne pas respirer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Contacter le centre antipoison le plus proche. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Substances actives Biocides:

Chlorure d'alkyl dimethyl ammonium N° CAS 68391-01-5, Alcool éthylique N° CAS 64-17-5

Propulseur : garanti sans C. F. C. -Péserve la couche d'ozone.

Date de péremption: 24 mois

Utilisez les Biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. PROVEN ORAPI ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. PROVEN ORAPI n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé

**PROVEN
ORAPI**

679 av Docteur Julien Lefebvre
06270 Villeneuve-Loubet
www.proven.fr

N°Azur 0 810 400 402

V2 01/2011